



Conseil de séniors
Saint-Mandé
21 février 2017
Compte-rendu

→ **Intervenants**

Animateur: Pascal BEUMARD, consultant en concertation État d'Esprit-Stratis
Elue : Caroline QUERON, conseillère municipale
Directrice CCAS : Florence LAVOUET.
Responsable Bel Age : Djora GAIA
Directrice Interval': Dominique CATTIAU, en charge notamment du CMJ

→ **Lieu : salle des conférences, Saint-Mandé, 15H00-16H45**

→ **Préambule**

> **Ordre du jour :**

- Introduction : choix des thématiques et organisation des tables : 15'
- Travail sur table sur une thématique commune : 60'
- Restitution, échanges et conclusion : 30'

> **Rappel des choix des 5 premières thématiques et ordre des thématiques principales à travailler en séance. (Calendrier de travail)**

Le Conseil des séniors décide de traiter les thématiques suivantes et dans l'ordre suivant.

1 -Adolescence en difficultés :

Comment accompagner les jeunes dès 12 ans en difficultés → 13 décembre 16

2 - Le grand âge :

Comment accompagner les seniors qui vivent seuls à Saint-Mandé ? → 21 février 17

3 - Accessibilité de la ville :

Comment mieux rendre accessible la ville aux personnes handicapées → Avril 2017

4 - Vigilance solidaire et prévention :

Comment mieux organiser le bien vivre ensemble → Juin 2017

5 - Animation et vie des commerces :

Comment dynamiser l'animation au sein de Saint-Mandé ? → Septembre 2017

Le rythme de réunion est fixé tous les 2 mois.

> Cadrage

Pascal BEAUMARD, consultant en concertation État d'Esprit-Stratis : Bonjour à tous. C'est le troisième conseil des seniors depuis l'installation de ce conseil courant novembre 2016 et notre premier conseil opérationnel en décembre 2016.

Je vais laisser la parole au CCAS qui va vous présenter une nouvelle personne en charge du service du Bel âge, et ensuite nous reprendrons nos travaux.

Directrice CCAS : Bonjour à tous, juste un petit mot pour vous présenter Djora GAIA, qui remplace désormais au CCAS, et donc au service du Bel âge, Mme Florence LAVOUE. N'hésitez pas à passer par Djora ou moi-même pour vos demandes techniques ou autres.

En tout cas, bonne continuation à vous et bon courage pour cet après-midi.

Dominique CATTIAU, Directrice Interval', en charge notamment du CMJ : Interval' est un lieu intergénérationnel sur la collectivité de Saint-Mandé. Je suis ici en représentation de mon collègue, Bruno LE FLOCH, coordinateur du Conseil Municipal Jeune, qui organise des animations sur la ville qui pourraient vous intéresser. J'aurai l'occasion durant la réunion de vous présenter les projets à venir du conseil municipal des jeunes.

Pascal BEAUMARD : Votre participation à un groupe en lien avec les jeunes pourrait être intéressante. Certains d'entre vous ont participé à différents ateliers, autres que les conseils des seniors. En octobre, on a mis en place des modalités de fonctionnement de ce conseil des seniors. On a discuté un peu fermement sur un certain nombre de choses, sur les attentes des uns et des autres. En décembre, on a travaillé sur la thématique N°1 « *comment accompagner les jeunes de plus de 12 ans en difficulté* ». Le compte rendu de cette réunion a été envoyé à tous les participants. Il témoigne de nos échanges oraux et des traces écrites de votre travail. Il est en ligne sur le site de la mairie. Comme certains participants ne semblent pas l'avoir reçu, je m'engage à le renvoyer à chacun, mentionnez sur la feuille d'émargement votre email ou votre adresse postale. Chaque réunion fait l'objet d'un compte rendu complet, représentatif de nos échanges et des écrits.

Ce conseil des seniors a pour mission de faire des propositions à la mairie.

Un calendrier de travail avait été institué avec 5 thématiques, ce qui nous amène en septembre. La dernière fois, nous avons travaillé sur l'adolescence en difficulté « *comment accompagner les jeunes dès 12 ans en difficulté à Saint-Mandé* ». Certaines personnes avaient proposé une forme de binôme senior-junior, qui serait une sorte de parrainage, accompagnant ces jeunes en difficulté. J'avais proposé, et c'était l'objet de la conclusion de notre dernière réunion, d'ailleurs mentionnée dans le compte rendu, que ceux qui souhaitent se mettre en groupe pour creuser davantage cette question, puissent le faire et à la fin soumettent une proposition à la mairie par le biais de Caroline QUERON. Vos propositions devant être à un moment donné examinées par les élus.

Je vous propose que la thématique du grand âge soit la thématique centrale de cette journée : « *Comment accompagner les seniors qui vivent seuls à Saint-Mandé ?* », qu'on revienne sur l'adolescence en difficulté « *comment accompagner les jeunes dès 12 ans en difficultés, à Saint-Mandé ?* et que l'on aborde l'accessibilité de la ville « *comment mieux rendre accessible la ville aux personnes handicapées ?* »

Ces trois thématiques traitées par table seront restituées par un rapporteur qui a une double fonction, restituer les échanges en fin de réunion et compléter les grilles divisées

en trois parties : constat, propositions ou objectifs à soumettre à la mairie, ce qui pourrait être conduit par le Conseil des séniors.

→ Travail sur table

> Contribution écrite sur la thématique du jour

3 tables de travail :

- Table n°1 : rapporteur Gabriel MARGALLET
- Table n°2 : rapporteur Dominique CATTIAU
- Table n°3 : rapporteur Érika TAGNON

THÉMATIQUES #3	CONTRIBUTIONS / Table 1
<p><i>Accessibilité de la ville :</i> <i>comment mieux rendre accessible la ville aux personnes handicapées</i></p> <p><i>Constat (+ / -)?</i></p> <p><i>Propositions auprès de la mairie ?</i></p> <p><i>Ce qui pourrait être conduit par le Conseil des séniors ?</i></p>	<p>> Avoir le compte rendu de la commission handicap</p> <p>> Faire le point sur les commerces qui ne sont pas accessibles → besoin de sensibilisation et d'aides !</p> <p>> Parfaire l'accès aux trottoirs</p> <p>> Installer des bancs à place unique</p> <p>> Revoir le stationnement des voitures autour de l'église Notre-Dame, principalement côté jardin</p>

THÉMATIQUES #1	CONTRIBUTIONS / Table 2

<p>Adolescence en difficulté : <i>comment accompagner les jeunes dès 12 ans en difficultés, à Saint-Mandé ?</i></p> <p>Propositions auprès de la mairie ?</p> <p>Ce qui pourrait être conduit par le Conseil des séniors ?</p>	<p>> Entrer en contact collectivement avec les jeunes par le biais du CMJ avant de vouloir nouer des liens individuels !</p> <p>> Participation du Conseil des Seniors (CS) aux événements importants du CMJ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 mai : inauguration des Jardins de Permaculture - 16 /17 juin : Festival Belle Etoile <p>→ Bruno le coordinateur du CMJ se rapprochera des adultes du CS pour une prise de contact.</p> <p>→ Dominique Cattiau sera un interface avec l'animatrice du PIJ qui prend ses fonctions.</p> <p>> Il faudrait lister les compétences des adultes du CS à communiquer au PIJ par le biais de Madame Quéron.</p> <p>> Possibilité pour les anciens de venir proposer leur aide à l'Interval' pour l'animation d'ateliers en qualité de bénévoles</p> <p>Pour mémoire : Le CMJ c'est le conseil municipal des jeunes ouvert aux 8 - 14 ans Le PIJ c'est le Point Information Jeunesse, ouvert au 16 – 25 ans.</p>
---	--

<p>THÉMATIQUES #2</p>	<p>CONTRIBUTIONS / Table 3</p>
------------------------------	---------------------------------------

<p>Le grand âge : <i>comment accompagner les seniors qui vivent seuls à Saint-Mandé ?</i></p> <p>Constat (+ / -)?</p> <p>Propositions auprès de la mairie ?</p> <p>Ce qui pourrait être conduit par le Conseil des seniors ?</p>	<p>> C'est à partir du moment où la personne ne plus s'assumer seule que l'on peut parler de « grand âge ». Notons que certaines personnes ne veulent pas être considérées comme « une vieille ».</p> <p>> Puisqu'on ne peut pas avoir de liste des personnes âgées à Saint-Mandé, il faut être très attentif à son entourage et contacter des personnes susceptibles de nous donner des renseignements : demander aux gardiennes, avoir la liste des personnes livrés par la ville en repas, organiser la solidarité dans les immeubles.</p> <p>> Généraliser la télé alarme et préparer un tarif réduit</p> <p>> Relancer le numéro vert</p> <p>> Créer un groupe de seniors pour téléphoner aux personnes seules, leur parler</p> <p>> Organiser un accompagnement pour un achat et partager ainsi un moment convivial...</p>
--	--

→ ECHANGES / RESTITUTION ORALE

Table n° 1 : rapporteur, Gabriel MARGALLET

Gabriel MARGALLET : Pourrait-on avoir le compte rendu de la commission handicap qui s'est tenue il y a deux ou trois mois ? Peut-être existe-t-il des préconisations de solutions.

On demande à ce que l'on fasse le point des commerces qui ne sont pas accessibles et qu'on les sensibilise à se mettre aux normes, éventuellement qu'on les accompagne pour trouver des aides via la commune ou le département, voire au niveau national.

Quant à l'accessibilité des trottoirs, à Saint-Mandé au moins 80 à 90 % sont accessibles, mais il reste encore quelques endroits à aménager pour que les fauteuils puissent passer.

On souhaite qu'il y ait plus de bancs dans la ville pour que les personnes, handicapées ou non, puissent s'asseoir ou se reposer. On demande à favoriser les bancs à place unique, quitte à en mettre deux côte-à-côte, puisqu'on ne veut pas mettre de véritable banc du fait que les SDF s'installent et y dorment.

On demande aussi à revoir le stationnement des voitures, notamment autour de l'église Notre-Dame, et principalement derrière côté jardin. Toutes les voitures stationnées à cheval sur le trottoir empêchent la circulation des piétons donc également celle des poussettes et des fauteuils. C'est un endroit assez fréquenté, puisqu'il y a la Maison de la famille juste à côté. À d'autres endroits dans Saint-Mandé, notamment où le stationnement

est banalisé du fait du plan Vigipirate cela oblige les gens à aller au maximum des barrières de chaque côté. Comme les voitures ne peuvent pas stationner, elles font souvent du stationnement sauvage au bout des barrières, ainsi il faut aller encore plus loin pour traverser.

Pascal BEUMARD : Aujourd'hui, on a défriché une thématique, que l'on pourra poursuivre au prochain atelier. On va travailler en escalier. De même qu'aujourd'hui on a creusé davantage la thématique un, défrichée la fois dernière.

Table n°2 : rapporteur, Dominique CATTIAU

Pascal BEUMARD : Mme CATTIAU du Conseil Municipal des Jeunes est venue présenter le calendrier des actions du CMJ. J'ai posé deux questions au groupe, comment articule-t-on ce fameux binôme individuel senior-junior ? Comment organise-t-on la rencontre entre le conseil des seniors de manière collective avec le conseil municipal des jeunes sur quelques thématiques qui pourraient créer un lien entre vous ?

Mme CATTIAU, rapporteur du groupe, s'exprimant au nom du groupe et non de la mairie, a indiqué qu'il fallait faire les choses dans l'ordre, d'abord en organisant une rencontre entre le conseil des seniors et le conseil municipal des jeunes. C'est à l'issue de cette rencontre collective qu'on pourra voir si l'on peut créer des binômes seniors-juniors. Cela étant, je mets juste une petite nuance, ces juniors que l'on peut aider ne sont pas forcément au conseil municipal des jeunes et pas forcément en difficulté. Vous avez préféré me rectifier, et corriger un peu la logique, en préférant faire les choses dans l'ordre.

Dominique CATTIAU : En fait, on peut cibler deux catégories de jeunes par mon intermédiaire en tout cas : ceux qui fréquentent l'Interval' et ceux qui fréquentent le conseil municipal des jeunes, qui ne sont pas tout à fait dans la même tranche d'âge. Le conseil municipal jeune comprend des enfants allant du CE2 à la cinquième, qui ont entre 9 et 14 ans. Comme leurs mandats sont de deux ans, ils peuvent être en fin de quatrième quand leur mandat arrive à échéance. Ces jeunes, qui peuvent avoir parfois des difficultés, organisent des actions d'animation sur la ville en fonction de leurs envies, des moyens qu'ils peuvent se donner et que nous pouvons mettre à leur disposition pour mener à bien ces projets.

Il me semblait intéressant avec ces jeunes de créer déjà un lien, que les publics apprennent à se connaître. Les anciens ne les connaissent pas forcément et inversement. Je trouvais intéressant qu'on puisse mettre un nom sur un visage et pouvoir échanger, connaître les besoins, les compétences, les apports des uns et des autres. Sachant que parmi ces jeunes, il y en a peut-être qui ont des difficultés et qui seront ravis de pouvoir échanger avec quelqu'un de plus âgé autour de ces difficultés.

L'idée était de vous inviter tous à participer notamment à deux événements qui me semblent adaptés, car je ne vais pas vous inviter à la course de trottinettes, à moins que vous ayez des compétences en la matière et auquel cas vous serez les bienvenus. Par contre, le mercredi 3 mai à 14h les jeunes de la commission environnement inaugurent des jardins bio en permaculture dans les Jardins Alexandra David-Néel. Ces projets doivent être votés dans 15 jours pour être vraiment validés, mais a priori ils vont se faire. Normalement, la date officielle est le jour de l'assemblée plénière où les projets sont votés.

Donc, le 3 mai : inauguration des jardins en permaculture. Ces jardins seront après accessibles à tout un chacun, l'idée consistant à les entretenir, les pérenniser et permettre aussi aux jeunes de savoir ce qu'est l'agriculture, qu'on ne mange pas forcément des fraises en février, etc. Ce qui permettra aux plus anciens de partager leur expérience aussi

pourquoi pas avec les plus jeunes et aux jeunes de rencontrer les anciens. C'est vraiment dans l'idée d'échanges.

Les 16 et 17 juin, les jeunes organisent le festival de la belle étoile et ce sera la 3 ou 4ème édition. C'est un festival de cinéma en plein air. L'année dernière, on a dû rapatrier cet événement en intérieur dans un gymnase car il faisait mauvais temps. Donc, il y a une solution de secours qui est toujours prévue. Il a lieu au stade des minimes. L'année dernière, nous étions dans un gymnase et il y avait 300 personnes les deux soirs pour assister à cette projection. Cette année, cela démarre à 20 heures par des concerts organisés par des groupes de Saint-Mandé avec lesquels nous avons pris contact. Après, il y aura la projection à 23 heures au moment où la nuit est vraiment tombée.

Pour ce festival, nous sommes à la recherche de bénévoles pour encadrer, car il y a beaucoup de monde il faut gérer la sécurité de l'entrée, la buvette, etc. Je vais transmettre à mon collègue Bruno qui est le coordinateur du conseil municipal jeune les coordonnées de ceux d'entre vous qui sont intéressés. Ainsi, il pourra revenir vers vous pour voir vos dispositions, quitte à vous rencontrer. Il servira d'interface entre vous et les jeunes du conseil municipal jeune, sachant que ce conseil municipal finit son mandat en juin et qu'un nouveau sera élu en septembre. Après, sur les nouvelles actions, Bruno aura en mémoire vos compétences et vos coordonnées. Il pourra en fonction des demandes des jeunes vous associer à leurs projets voire même à les soutenir et à en proposer aussi. Mais, c'est vraiment le conseil municipal jeune qui décide des projets qu'il a envie de mener. Ce ne sont pas les animateurs qui proposent des choses, mais bien eux, nous les aidons simplement à les faire aboutir.

Dans un deuxième temps, pour revenir à votre proposition par rapport au binôme et aux jeunes dès 12 ans avec des difficultés, j'expliquais aux participants à notre table que le Point Information Jeunesse (PIJ) est en pleine restructuration. J'en ai la responsabilité depuis très peu de temps. La nouvelle animatrice en charge de ce dispositif prend ses fonctions le 22 février 2017. C'est quelque chose qui a été laissé en vacance pendant 6-8 mois, qui fonctionnait plus ou moins bien, qui va être remis vraiment à l'ordre du jour et qui va redémarrer.

J'ai proposé aux personnes intéressées de reprendre contact en septembre directement dans les locaux du PIJ, qui se trouve dans les sous-sols de l'Interval', dans l'entrée avenue Charles de Gaulle, avec l'animatrice qui a en gestion les jeunes de Saint-Mandé qui rencontrent des difficultés. En fonction des compétences des uns et des autres qui viendront se proposer, elle pourra orienter les jeunes vers vous.

Par ailleurs, pour les gens qui n'ont pas forcément des compétences spécifiques, si ce n'est des compétences d'humanité et de convivialité (et c'est aussi important à notre époque), cette animatrice organisera des animations notamment pour attirer les jeunes. Il faut prendre contact avec eux, réussir à les faire venir dans un lieu, ce qui est très compliqué pour un animateur, surtout sur cette tranche d'âge-là. Je servais d'interface pour pouvoir vous mettre à disposition le planning de ces animations, voire les besoins qu'il y aurait pour que vous puissiez vous aussi intervenir lors de ces animations, proposer vos services et entrer en contact de cette façon avec les jeunes, et pouvoir après établir un lien. Ce n'est pas forcément parce que vous savez faire un CV qu'un jeune viendra vers vous, mais que ce jour-là vous avez une veste qui lui plaît ou les bonnes lunettes ou que quelque chose d'humain passe, un contact, un feeling. Cela peut être intéressant de proposer aussi des parrainages très importants et très intéressants pour ces jeunes en difficulté.

Sur le côté, jeunes en difficulté, je sers d'interface pour l'instant avec le PIJ, qui vraiment redémarre. Dès que l'animatrice fera des propositions d'animation, je demanderai qu'on revienne vers vous pour vous en parler ou en informer quelques personnes pour que

l'information circule. À ce moment-là, le lien pourra se créer et après les parrainages pourront se mettre en place progressivement. Dans un premier temps, il faut lui laisser le temps de prendre ses fonctions et de faire un état des lieux des jeunes qui sont sur la ville et qui ont besoin de rencontrer des adultes car ils sont en difficulté.

Pascal BEAUMARD : Concernant ce que vous venez d'entendre sur cet appel à rencontres, voulez-vous réagir en montrant votre intérêt ? Avez-vous envie de rencontrer ce Conseil Municipal des Jeunes et de vous associer à eux ? Déjà, dans un premier temps, les rencontrer voir leurs actions et dans un deuxième temps peut-être certains d'entre vous travailler avec eux.

Françoise MANGIN : Compte tenu de ce que vous allez nous demander, d'après ce que vous avez expliqué, en ce qui me concerne, je serais d'accord pour vous aider.

Marie-Pierre LE GALL : Moi aussi pour toute aide ponctuelle, les jeunes m'intéressent aussi.

Didier BRUNEAU : Il serait bien d'avoir une cartographie éventuellement des compétences de chacun pour pouvoir être une ressource, notamment pour cette personne qui va travailler au PIJ, même proposer des animations pour certains créneaux horaires. Si certains ont des compétences d'animation, ils pourront les mettre à profit aux côtés de l'animatrice, éventuellement faire un atelier sur une thématique. Chacun a des compétences, il serait bien de formuler et de proposer même dans le cadre d'un projet avec le PIJ des instants d'animation voire d'accompagnement particulier de jeunes, tel que la rédaction de CV. Il faut avoir de multiples ressources, car l'animatrice ne pourra pas tout faire.

Pascal BEAUMARD : Je trouve cette remarque tout à fait pertinente. Au débotté, est-ce que quelqu'un peut dire ce qu'il peut apporter à un jeune ? Vous y réfléchissez. Je vous invite toujours à vous projeter sur l'idée « qu'est-ce que je peux faire pour la ville avec mon expérience ? ». Je pense qu'elle est tout à fait riche.

Dominique CATTIAU : Nous évoquons aussi de la même façon l'Interval', sachant que c'est un lieu ouvert à tous (et je vous y invite tous d'ailleurs). Dans cette structure, des ateliers sont gérés par des bénévoles. N'hésitez surtout pas si vous avez un désir particulier d'atelier à animer avec des jeunes à venir m'en parler. Mon bureau est ouvert pendant tout le temps administratif, il n'y a aucun souci, pour que vous puissiez faire des propositions si vous souhaitez faire un atelier en qualité de bénévole. Après, on se charge de la publicité.

Caroline QUERON : Je propose que chacun d'entre vous m'envoie par email notamment une fiche-contact avec votre parcours, votre métier, vos hobbies, vos expériences. On pourrait faire un petit agenda-contacts qui circulerait et que l'on aurait tous.

Pascal BEAUMARD : Sur la thématique des jeunes, ce n'est pas sur cette séance qu'on va finaliser le travail, mais quelque chose qu'on lance sur la durée avec une rencontre avec ces jeunes.

Table n° 3 : rapporteur, Erika TAGNON

Erika TAGNON : D'abord, il est difficile de définir ce qu'est le grand âge.

Pascal BEAUMARD : La question qui vous était posée était : « comment venir en aide et rompre la solitude du grand âge ? ». Vous vous êtes interrogés sur la définition du grand âge, à partir de quand est-on dans le grand âge ?

Erika TAGNON : On n'a pas mis un âge chiffré, on s'est dit que c'est à partir du moment où la personne ne peut plus s'assumer seule. Des personnes âgées ne veulent pas se considérer comme « une vieille », c'est de la délicatesse !

Nous avons constaté, puisque nous ne pouvons pas avoir la liste des personnes âgées de Saint-Mandé par la mairie ou par un autre organisme, et avons été attentifs à notre entourage. Nous avons contacté des personnes susceptibles de nous donner des renseignements, par exemple les gardiennes ou les personnes qui livrent des repas, et trouvé comment faire une solidarité dans les immeubles ?

Après ces propositions auprès de la mairie, nous avons une seule proposition : généraliser la télé-alarme et préparer un tarif réduit pour ces personnes en difficulté.

Concernant le conseil des seniors : créer un groupe de quelques seniors pour téléphoner aux personnes seules, et surtout leur parler, les accompagner pour effectuer des achats ou pour partager un moment convivial.

Pascal BEAUMARD : C'est l'essentiel de vos propositions, l'idée portant sur comment bien repérer les personnes en perte d'autonomie. Est-ce un appel à témoin, le journal municipal ?

Erika TAGNON : On peut se renseigner et savoir de quelle manière vivent ces personnes. Certaines d'entre elles ne veulent pas admettre qu'elles vivent seules et c'est à ce moment-là qu'on devrait contacter soit les gardiennes, soit les facteurs. Si les boîtes aux lettres sont remplies de courriers, cela signifie que la personne ne descend plus. Il y a des petits moyens comme le bouche-à-oreille. Certains commerçants m'ont fait remarquer qu'au moment de l'été ils ne voient pas ma voisine, en me demandant si elle était chez ses enfants ou si elle était souffrante. Ce sont les quelques propositions que nous avons eues entre nous.

Didier BRUNEAU : Concernant les phénomènes climatiques, je suppose que la mairie a une organisation permettant d'identifier ces personnes.

Caroline QUERON : L'été dernier, nous avons appelé tous les gens le jour de la canicule qui figuraient sur les listes. Ce sont des gens qui s'inscrivent sur des listes pour qu'on les appelle, ce n'est pas systématique, on ne peut pas connaître tout le monde. Grâce à ces listes, on peut déjà appeler de nombreuses personnes.

Je voulais aussi ajouter dans votre groupe un thème « relancer le numéro vert ». On devait en parler à Monsieur le maire, je lui en reparlerai, cela avait un peu avancé. Florence avait rencontré quelqu'un qui s'occupe de la technique. Par exemple, une dame qui a besoin de changer une ampoule demande via le numéro vert à un bénévole de faire cette intervention.

Dans la salle : On pourrait créer une sorte de « SOS Amitié ».

Caroline QUERON : Il est certain que cela demande une organisation (mise en place d'un standard, de relations entre les bénévoles et les demandeurs).

Dans la salle : Qui pourrait répondre à ce genre d'appel ?

Caroline QUERON : C'est le conseil des seniors avec des permanences. C'est une idée que l'on a envisagée quand j'ai fait l'étude là-dessus. Le CCAS s'occupe déjà pas mal des personnes âgées.

Gabriel MARGALLET : Il est indispensable de se mettre en relation avec le CCAS. Toutes les questions que vous soulevez dans un premier temps relèvent du CCAS, même si le conseil des seniors à titre individuel peut intervenir en tant que bénévole.

Une intervenante : D'un autre côté, Marie-Pierre me l'a signalé au moment où j'ai suggéré d'avoir par la mairie ou par le CCAS la liste des personnes du grand âge, mais c'est interdit légalement.

Pascal BEAUMARD : N'y aurait-il pas un article à écrire dans le journal municipal sur tous les signes qui laissent à penser qu'une personne est seule, en perte d'autonomie ? Ne serait-ce pas de la bienveillance et non de la délation que de dire qu'il existe un numéro de téléphone, que le CCAS laisse un témoignage sur cette personne afin qu'on puisse ensuite la contacter ? Est-ce quelque chose que l'on peut faire, bien sûr avec délicatesse ?

Bernard TOUATI : Votre proposition rejoint l'atelier sur la vigilance positive. Si cette charte est faite de manière intelligente, chacun (senior ou non) pourra essayer de repérer les gens en difficulté.

Didier BRUNEAU : Il faut aussi que dans le projet on ait les ressources pour répondre.

Madeleine GRANGER : Et par l'intermédiaire des infirmières ?

Dans la salle : On n'a pas le droit, il y a le secret médical.

Erika TAGNON : Une idée comme une autre, lors des assemblées générales de copropriétés, les copropriétaires sont tous rassemblés. La personne qui fait partie du conseil des seniors pourrait relever le nom des personnes absentes de l'immeuble. Elle pourrait les contacter si nécessaire.

Pascal BEAUMARD : Toutes ne sont pas copropriétaires, les locataires n'assistent pas aux assemblées générales.

Dans la salle : Il ne faut pas oublier que des tas de gens n'assistent pas au conseil syndical.

Erika TAGNON : Néanmoins, cela permet aux personnes présentes à l'assemblée de voir les personnes qui habitent dans l'immeuble.

Pascal BEAUMARD : C'est une proposition, tout à fait.

Y a-t-il encore des propositions, des réactions par rapport au grand âge ? (*Non*).

→ CONCLUSION

Pascal BEAUMARD : Avant de laisser le mot de conclusion à Caroline QUERON, conseillère municipale, peut-on acter une prochaine date ? On avait prévu dans le compte rendu une date approximative en avril.

La prochaine réunion est fixée le 18 avril 2017 à 15 heures.

Je vous remercie tous. D'ici deux à trois semaines, un compte rendu complet sera envoyé aux rapporteurs, qui pourront donner leur avis sur la fidélité de la transcription de vos échanges.

Caroline QUERON : Je voulais déjà vous remercier de votre présence. Je pense que les ateliers avancent tranquillement mais sûrement, au fur et à mesure les idées arrivent. On espère que vous resterez au conseil des seniors. Il faut être bien présents, parfois les gens ont d'autres impératifs, ou prévenir en cas d'absence, notamment pour Gabriel qui

s'occupe de toute l'intendance, d'envoyer les emails. Merci Pascal pour cette réunion. Je vous donne rendez-vous le 18 avril, à 15 heures, même salle.

Je compte sur vous pour m'envoyer une petite fiche-contact avec quelques informations sur vous avant le mois d'avril pour qu'on puisse tout centraliser, le mettre sur un fichier et l'envoyer à tout le monde. Ainsi, tout le monde se connaîtrait mieux. Merci.

Pascal BEAUMARD : Merci Caroline, bonne fin d'après-midi et au revoir.

→ PROCHAIN CONSEIL DES SENIORS

>> **La prochaine réunion est à 15 heures le mardi 18 avril 2017**

(Salle des Conférences).